



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

24 février 2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA POSTE du 24 Février 2015

Avec -6 284 suppressions d'emplois, les postier-e-s paient le prix fort des bons résultats de La Poste en 2014

L'analyse des comptes annuels du Groupe arrêtés au 31 décembre 2014 infirme tous les discours anxiogènes sur la soi-disant situation difficile que devrait supporter La Poste et démontre une avance par rapport à la trajectoire stratégique.

Le chiffre d'affaire avec 22 163 M euros soit + 449 M euros et +2% par rapport à 2013 est un chiffre d'affaire record jamais atteint.

Le Résultat d'Exploitation à 719 M euros est supérieur de +100 M euros soit +16% par rapport au budget 2014 alors qu'il est impacté par l'amende pour entente illicite sur les tarifs de Géopost de 45 M euros.

Ces résultats sont supérieurs aux prévisions alors que le désengagement financier de l'État sur les missions de Service Public est toujours plus important, ce qui laisse La Poste supporter les coûts de la présence territoriale, du service universel, de l'aménagement du territoire et de l'accessibilité bancaire non compensés par l'État.

De même, alors que l'accord Schwartz signé entre l'État, La Poste et les éditeurs prévoyait une contribution annuelle de 200M pour 2014, seulement 150M ont été enregistrés dans les comptes. Là aussi, l'État laisse supporter à La Poste les

coûts d'acheminement et de distribution de la presse.

Nous renouvelons notre demande qui consiste à avoir toutes les informations sur l'utilisation du CICE par La Poste. Le CICE a en effet pour objet de financer les dépenses d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique ou énergétique.

Il ne doit donc en aucun cas être considéré comme un effet d'aubaine financier pour le Groupe, d'autant qu'il encourage une nouvelle pression sur le pouvoir d'achat puisque les entreprises touchent d'autant plus d'argent qu'elles maintiennent les salaires en dessous de deux fois et demie le Smic!

Comment donc ont été utilisés les 297 M de 2013, les 352 M de 2014, et comment seront utilisés les 341 M prévus en 2015 ?

Si ces résultats sont en avance sur le plan stratégique, c'est parce que les postières et les postiers en paient le prix fort avec une nouvelle saignée de 6 864 emplois en Équivalent Année Agent, passant à une répartition des effectifs à 212 077 contre 218 941 en 2013.

Pour la branche Services Courrier Colis, si une baisse des volumes existe au niveau global, le volume du courrier dans la sacoche des facteurs est toujours plus important suite aux suppressions de tournées et aux suppressions d'emplois avec des parcours qui eux n'ont pas diminués et un nombre de boîte aux lettres à distribuer en augmentation.

Si dans cette branche, le chiffre d'affaire arrive malgré tout à se maintenir, cela se réalise par l'augmentation du prix du timbre (+14M euros) et de fortes économies à tous les étages :

- - 45 M sur le transport
- - 14 M sur maîtrise des charges réseau
- - 19 M sur charges immobilières (réduction des surfaces)
- - 30M sur la masse salariale

C'est également l'effet prix +3% qui explique la hausse du résultat d'exploitation au COLIS.

Pour la Banque Postale, si l'on constate une progression des encours d'épargne et des encours de crédit, le taux du coefficient d'exploitation chute à nouveau de 2% quant à la structure financière si elle apparaît renforcée par l'apport de l'encaisse du réseau, cela ne représente qu'un simple jeu d'écriture par rapport à la structure financière du Groupe.

L'immobilier poursuit quant à lui sa rapide érosion des surfaces mises à bail avec une baisse de 4% en 2014, soit 241 milliers de m² en moins en une seule année.

Enfin, l'importance des nouveaux services qui mobilisent l'essentiel de la communication de La Poste, sont à relativiser puisqu'ils ne représentent que 7 M de chiffre d'affaire sur plus de 22 Milliards.

La description qui est faite de l'environnement économique et financier pour expliquer l'arrêt des comptes 2014 est une caricature du discours néolibéral.

Prétendre que « *compte tenu de son positionnement sur les activités de services, le Groupe est d'une façon générale influencé dans ses différents métiers par la conjoncture économique et par l'évolution du coût du travail, notamment en France* » est pour le moins insultant envers ceux qui ont permis ces résultats.

En effet, contrairement à ce que l'on nous répète à l'envi, le problème n'est pas à chercher dans le « coût du travail »

ou le manque de compétitivité des salariés, mais bien du côté du coût du capital et de cette financiarisation de l'économie nationale et internationale à l'origine de désastres humains et de la crise dans laquelle le monde entier est plongé depuis plus de 6 ans.

Pour notre groupe, c'est l'actionnaire public qui fixe le cap. Jusqu'à présent, les signes délivrés n'ont été adressés que pour faire respecter les critères de rentabilité financière et des agences de notation pour satisfaire les marchés financiers.

L'État doit enfin donner l'exemple car il faut savoir tirer les leçons de l'échec d'une stratégie fondée sur l'austérité et la rigueur et qui ne génère que de la misère, des destructions d'emplois, des dégradations des conditions de travail, de baisse de la qualité de service avec des missions de services publics qui ne sont plus financées.

Dans notre pays, devant la gravité de la situation actuelle, La Poste se devait de tenir un rôle essentiel en termes de cohésion sociale qui pourrait avoir un impact important sur la société toute entière.

La signature de l'Alliance Dynamique avec 45 réseaux d'acteurs de l'Économie Sociale Solidaire doit pouvoir aller dans ce sens.

Si l'innovation ne peut se résumer à 20 petits projets pour 2020, par contre la contribution de La Poste à la modernisation de l'action publique doit pouvoir faire l'objet d'une large réflexion.

Le problème, c'est que dans l'ensemble des branches, le manque de personnel a déjà des conséquences lourdes, ce qui se traduit par une intensification du travail et des pressions, une flexibilité accrue et un stress croissant.

Il faut cesser de considérer que tout ce qui touche à l'humain dans cette entreprise est « une charge » car même du point de vue économique, c'est un pari perdu d'avance.

C'est justement pour stopper cette logique purement financière que la CGT FAPT propose aux personnels et à toutes les organisations syndicales de La Poste une quinzaine d'actions, du 9 au 20 mars, la plus unitaire possible.